



OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme accident du travail /maladie professionnelle
- Identifier les incidences des contentieux connexes
- Anticiper et constituer un dossier de défense en faute inexcusable
- Evaluer les enjeux financiers

Pour être capable de :

- Identifier les principaux enjeux et les implications juridiques pour l'entreprise et son dirigeant
- Anticiper et constituer un dossier de défense en matière de faute inexcusable



PUBLIC

Dirigeants, DRH, Direction assurance, risk manager, directeur juridique et ses collaborateurs, direction HSE, direction prévention, direction assurance



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Anticipation de la défense et contestation de la prise en charge du sinistre (AT/MP)
 - accident du travail
 - maladie professionnelle
 - Taux d'incapacité
 - évaluation des séquelles
- La procédure de reconnaissance de la faute inexcusable
- Critères de la faute inexcusable
 - incidence contentieux pénal
 - incidence contentieux prud'homal
 - notion de conscience du danger
 - l'obligation de prévention de l'employeur
- La défense de l'employeur lors de la liquidation des préjudices du salarié
- Le sort de la créance indemnitaire et transfert d'entreprise



POINTS FORTS

Cette formation permet d'appréhender le risque faute inexcusable dès la contestation du fait accidentel ou de l'exposition pour une maladie professionnelle. Cette anticipation pour la défense contentieuse intègre également l'incidence d'une action pénale et des enjeux indemnitaires.

Durée

1 jour - 7 heures

Niveau

Base

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Dates

3 avril 2024

7 octobre 2024

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours

Cas pratiques

QCM d'évaluation des acquis

Intervenant

Avocat spécialisé dans le domaine de la faute inexcusable